COMPTE-RENDU

DE LA

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DE LA

SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS

TENUE

A LA FACULTÉ DE PHARMACIE

Le 5 Janvier 1938



Extrait du Journal de Pharmacie et de Chimie

PARIS
G. DOIN ET Cie, ÉDITEURS
8, PLACE DE L'ODÉON, 8

1938

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

COMPTE-RENDU

DE LA

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DE LA

SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS

COMPTE-RENDU

DE LA

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DE LA

SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS

TENUE

A LA FACULTÉ DE PHARMACIE

Le 5 Janvier 1938

Extrait du Journal de Pharmacie et de Chimie

PARIS
G. DOIN ET Cie, ÉDITEURS
8, PLACE DE L'ODÉON, 8

1938

LISTE DES MEMBRES

DE LA SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS

au 1er Janvier 1937 (1)

MEMBRES RÉSIDANTS. — 56

DATES de la nomination		Noms et Adresses.
		MM.
Juin	1913	André (Em.), PH, hôpital de la Salpêtrière, XIIIe.
Octobre	1913	Bourdier (L.), 147, rue du Faubourg Saint-Denis, Xe.
Juin	1914	Javillier (M.), PU, PCAM, 19, rue Ernest-Renan, XVe.
Juillet	1914	Bernier (R.), 11, rue Mansart, IXe.
Juillet	1914	Lebeau (P.), PFP, 4, rue Cambacérès, Verrières (Seine).
Mai	1919	Perrot (Em.), PFP, 12 *bis*, boulevard de Port-Royal, Ve.
Juin	1919	Lesure (A.), 70, rue du Bac, VIIe.
Juillet	1919	Huerre (R.), 12, boulevard Bonne-Nouvelle, Xe.
Juillet	1919	Damiens (A.), PFP, 23 *bis*, rue des Binelles, Sèvres (S.-et-O.).
Avril	1920	Lefebvre (Ch.), 48, rue Lacépède (Ve)
Juin	1920	Lantenois (M.), 32, rue Emile-Roux, Fontenay-sous-Bois (Seine).
Juillet	1920	Fabre (R.), PFP, PH, hôpital Necker, XVe.
Octobre	1920	Radais (M.), PFP, 12, avenue de l'Observatoire, VIe.
Mai	1921	Buisson (A.), 105, avenue Henri Martin, XVIe.
Juillet	1921	Pénau (H.), 91, rue Denfert-Rochereau.
Juillet	1921	Fleury (P.), AFP, PA, 54, avenue de la République, Villejuif.
Juillet	1922	Laudat (M.), 227, boulevard Pereire, XVIe.
Octobre	1922	Richard (F.), 47, quai de la Tournelle, Ve.
Mai	1923	Bouvet (M.), 4, rue Thénard, Ve.
Octobre	1923	Picon (M.), AFP, PH, La Maternité, boulevard Port-Royal, XIVe.
Décembre	1923	Bailly (O.), 1, place du Panthéon, Ve.
Octobre	1924	Guillaumin (Ch.-O.), 26, rue Desrenaudes, XVIIe.
Avril	1925	Weitz (R.), 93, boulevard Saint-Germain, VIe.
Juin	1925	Bagros (M.), 42, rue d'Auteuil, XVIe.
Octobre	1925	Grigaut (A.), 21, rue du Vieux-Colombier, VIe.
Janvier	1926	Aubry (A.), 23, rue des Blagis, Bourg-la-Reine (Seine).
Avril	1926	Maseré (M.), AFP, PH, 200, faubourg Saint-Denis, Xe.
Juin	1926	Rothéa (F.), PM, 6, rue Le Bouvier, Bourg-la-Reine (Seine).
Juillet	1926	Lecoq (R.), 33, rue de Mantes, St-Germain-en-Laye (Seine).
Juillet	1926	Coutière (H.), PFP, 248, boulevard Raspail, XIVe.
Décembre	1926	Toraude (L.-G.), 58, rue de Vaugirard (VIe)

(1) Abréviations : AFP, Agrégé de la Faculté de Pharmacie ; AFM, Agrégé de la Faculté de Médecine ; PA, Pharmacien des Asiles de la Seine ; PCF, Professeur au Collège de France ; PFM, Professeur à la Faculté de Médecine ; PFP, Professeur à la Faculté de Pharmacie ; PH, Pharmacien des Hôpitaux ; PM, Pharmacien militaire ; PAV et PHV, Professeur agrégé et Professeur honoraire au Val-de-Grâce ; PU, Professeur à l'Université ; PFMP, Professeur à la Faculté de Médecine et de Pharmacie ; PCAM, Professeur au Conservatoire des Arts et Métiers ; PEMP, Professeur à l'Ecole de Médecine et de Pharmacie ; PIA, Professeur à l'Institut Agronomique ; PMHN, Professeur au Muséum d'Histoire Naturelle ; PCM, Pharmacien-chimiste de la Marine.

DATES de la nomination		NOMS ET ADRESSES.
		MM.
Mai	1927	Launoy (L.), AFP, 1, rue Daru, Paris, VIIIe.
Juillet	1927	Martin (Félix), 6, place Denfert, XIVe.
Mai	1928	Tassilly (E.), PFP, 6, rue Lagarde, Ve.
Avril	1929	Liot (A.), 47, quai de la Tournelle, Ve.
Juillet	1929	Bruère (P.), PM., 5, rue Boucicaut, XVe.
Nov.	1929	Barthet (G.), 1, rue de Phalsbourg, XVIIe.
Avril	1930	Hazard (R.), PH, AFM, Hôpital Trousseau, av. Michel Bizot, XIIe.
Octobre	1930	Lormand (Ch.), 67, boulevard des Invalides, VIIe
Avril	1931	Boinot (G.), 52, rue La Bruyère, IXe.
Mai	1931	Bedel (Ch.). AFP, 3, Grande-Rue, Montrouge (Seine).
Juillet	1931	Delange (R.), 129, quai d'Issy, à Issy (Seine).
Novembre	1931	Delaby (R.), AFP. 13, rue Pierre-Nicole, Ve.
Mai	1932	Réaubourg (G.), 29, rue Jouvenet, XVIe.
Juillet	1932	Perdrigeat, 10. rue d'Ouessant, XVe.
Octobre	1932	Leprince (M.), 62, rue de la Tour, XVIe.
Mai	1933	Velluz (L.), PAV, Hôpital Percy, Clamart (Seine).
Juillet	1933	Tabart (E.), 63, rue Denis-Gogue, Clamart (Seine).
Mai	1934	Charonnat (R.), PH. Hospice d'Ivry, Ivry-sur-Seine.
Juillet	1934	Cuny (L.), 54. Faubourg Saint-Honoré, VIIIe.
Mai	1935	Cattelain (E.), 43, rue Gauthey, XVIIe.
Octobre	1935	Choay (A.), 136, rue de la Tour, XVIe.
Mai	1936	Regnier (J.), AFP, PH, 1, rue Chardon-Lagarche, Paris.
Juillet	1936	Lenoir (H.), 2, rue Emile-Zola, à St-Ouen (Seine).
Avril	1937	Souèges, PA, 29*ter*, rue St-Quentin, Neuilly-sur-Marne (Seine)
Mai	1937	Bottu, PEMPH, 115, Rue N.D. des Champs, (VIe)

MEMBRES HONORAIRES.

DATES de la nomination	DATES de l'honorariat	MM.
1883	1910	Hoog, 62, avenue des Champs-Elysées, VIIIe.
1884	1913	Léger (E.), PH, 15, rue du Louvre.
1889	1921	Dumouthiers (G.), 11, rue de Bourgogne, VIIe.
1889	1921	Béhal (A.), PFP, PH, La Fresnaye, par Mennecy (Seine-et-Oise).
1889	1921	Berlioz, 1, rue du Try, Montmorency (Seine-et-Oise).
1900	1925	Guerbet (M.), PFP, PH, 17, avenue de l'Observatoire, VIe.
1900	1925	Choay (E.), 48, rue Théophile Gautier, XVIe.
1902	1927	François (M.), PH, 14 bis, rue Mouton-Duvernet.
1903	1928	Carette, 5, avenue de la Cour-de-France, Juvisy (S.-et-O.)
1903	1928	Bougault (J.), PFP, PH, 16, rue de Sèvres, VIe.
1904	1931	Gaillard, PM, PVH, 27, rue Delambre, XIVe.
1904	1931	Hérissey (H.), PFP, PH, Hôpital St-Antoine, XIIe.
1904	1931	Dumesnil (E.). 10, rue de Plâtre, IVe.
1905	1932	Goris (A.), PFP, PH, 47, quai de la Tournelle, Ve.
1905	1932	Lefèvre (C.), 52, rue Decamps, XVIe.
1905	1932	Fourneau (Ern.), 26, rue Dutot, XVe.
1905	1932	Cordier (P.), 27, rue de la Villette, XIXe.
1907	1933	Martin (Henri), 4, avenue Friedland, VIIIe.
1908	1934	Sommelet (M.), PFP, PH, hôpital Cochin, XIVe.
1908	1934	Poulenc (Camille), 40, avenue de Saxe, VIIe.
1909	1935	Guillaumin (A.). 13, rue du Cherche-Midi, VIe.
1909	1935	Tiffeneau (M.), PFM, PH, Hôtel-Dieu, IVe.
1910	1936	Guérin (P.), PFP, 4, avenue de l'Observatoire, VIe.
1911	1937	Delepine (M.), PCF, PH, 10 *bis*, boulevard de Port-Royal, Ve.
1911	1937	Leroux (H.), PH, Hôpital Saint-Louis, Xe.
1912	1938	Lemeland (P.), 81. rue Jouffroy, XIIIe

MEMBRES ASSOCIÉS. — 7.

DATES de la nomination	MM.
1919	Lacroix (Alfred), membre de l'Institut, 28, rue Humboldt, XIVe
1921	Bouvier (L.), membre de l'Institut, 55, rue Buffon, V^e.
1925	Blaise, professeur à la Faculté des Sciences à la Sorbonne.
1929	Fosse (R.), membre de l'Institut, professeur au Muséum, rue de Buffon, V^e.
1935	Bertrand (Gabriel), membre de l'Institut, professeur à la Faculté des Sciences de Paris, 61, boulevard des Invalides, VIIe.
1935	Desgrez (Alexandre), membre de l'Institut, professeur à la Faculté de Médecine de Paris, 78, boulevard Saint-Germain, VIe.
1937	Dufraisse (Charles), professeur à l'Ecole de Physique et de Chimie, 50, Boulevard de l'Hôpital, Paris, XIIIe.

MEMBRES CORRESPONDANTS NATIONAUX. - 120

MM.

Arnold, 106, rue de Paris, à Palaiseau (Seine-et-Oise), 1928.
Astruc, PFP, à Montpellier (Hérault), 1903.
Barthe, PFMP, PH, à Bordeaux (Gironde), 1893.
Beauvisage, 27, boulevard de Courtais, à Montluçon (Allier), 1923.
Biais, DEMP, à Limoges, 1931.
Brachin, A., 11, rue Place du Marché, à Joinville (Haute-Marne), 1906.
Bridon, 27, rue Victor Hugo, à Mâcon, 1931.
Camboulives (P.), rue Timbal, à Albi (Tarn), 1920.
Canals, PFP, Montpellier, 1928.
Chapheau, Préparateur à la Station Biologique d'Arcachon.
Charaux, à Jouet-sur-l'Aubois (Cher), 1924.
Chelle, PFMP, à Bordeaux (Gironde), 1924.
Coreil, place Puget, à Toulon (Var), 1896.
Couillaud (Jean), PM, 196, boulevard Chave, Marseille.
Cribier, 19, rue de la République, Orléans (Loiret), 1924.
Crouy, Docteur en Pharmacie, 72, rue d'Albufera, Vernon (Eure) 1937.
Danjou (Em.), PEMP, 5, place Malherbe à Caen (Calvados), 1908.
David (Constant), 49, rue de Bitche à Courbevoie Seine), 1903.
Denigès, PFMP, 53, rue d'Alzon à Bordeaux (Gironde), 1895.
Desmoulières, rue d'Aquitaine, Vichy (Allier), 1929.
Diacono (Hector-Antoine), à Sousse (Tunisie), 1935.
Dupain, à la Brisette, La Mothe-Saint-Héray (Deux-Sèvres), 1900.

MM.

Dupuis (B.), 3, route Nationale, à Mézières (Seine-et-Oise), 1888.
Fleury (E.), PEMP, à Rennes (Ille-et-Vilaine), 1901.
Fleury (Georges), à Arcachon, 1935.
Fructus, rue des Trois Faucons, à Avignon (Vaucluse), 1908.
Galimard, 145, rue Yves Le Coz, à Versailles (Seine-et-Oise), 1909.
Gallois, à Guignes-Rabutin (S.-M.), 1928.
Gastard, 1, rue de Chateaudun, à Rennes (Ille-et-V.), 1925.
Girard (Gilb.), PM, à Chidrac (Puy-de-Dôme), 1892.
Girardet, AFP, à Nancy (Meurthe-et-Moselle), 1924.
Godfrin, 5, avenue Watteau, à Nogent-sur-Marne (Seine), 1919.
Golse (J.), PFMP, à Bordeaux, 1935.
Grélot, PFP, à Nancy (M.-et-M.), 1903.
Gros (L.), PEMP, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), 1927.
Gros (R.), 13, Place Delille, Clermont Ferrand, 1929.
Guérithault, PEMP, Nantes (L.-I.), 1929.
Guillaume (A.), PFP, à Strasbourg, 1935.
Guillaume, 50, rue de la République à Issoudun (Indre), 1919.
Guimond, à Vendôme (Loir-et-Cher), 1925.
Guyot (R.), rue Margaux, Bordeaux, 1928.
Hamel, place Thiers, Le Mans (Sarthe), 1923.
Harlay (Marcel), 21, rue de Passy à Paris.
Hébert (B.), à St-Lô (Manche), 1904.
Jadin, PFP, rue St-Georges à Strasbourg (Bas-Rhin), 1900.

MM.

Juillet, AFP, Montpellier (H.).1921.
Kauffeisen (Léon), 9, rue Banelier à Dijon (Côte-d'Or), 1901.
Labat, PFMP, à Bordeaux (Gironde), 1924.
Labesse, 33, rue des Lices, à Angers (M.-et-L)., 1911.
Lasausse, PEMP, à Nantes (Loire-Inférieure), 1924.
Lavialle, PFP, Strasbourg, 1929.
Leclère (A.), 23, rue de Douai à Lille (Nord), 1927.
Legeay, 17, rue de la Tonnellerie, à Chartres (E.-et-L.). 1925.
Lenormand, PEMP, à Rennes (Ille-et-Vilaine), 1901.
Léonardon (M.), docteur en pharmacie, 6, rue Max-Richard, Angers, (Maine-et-Loire) 1937.
Leulier, PFMP, Lyon, 1928.
Malbot (A.), Pharmacie de la Cité, Le Ruisseau, près Alger (Algérie), 1900.
Malmanche, PH, 37, avenue de Paris à Rueil (Seine-et-Oise), 1919.
Malméjac (F.), PM, 17, Bd Charlemagne, à Oran (Algérie), 1901.
Manceau (P.), PFMP, à Lyon, 1931.
Marguery, PEMP, à Nantes (Loire-Inférieure), 1905.
Maronneau (G.), PM, 16, avenue du Polygone, à Vincennes (Seine), 1901.
Martin (Léon), PEMP, à Grenoble (Isère), 1925.
Massy, PM, 6, Boulevard des Invalides, Paris, 1923.
Mathis (Louis), à Bourbon-Lancy (S.-et-L.), 1935.
Mengus (Charles), 45, faub. de Pierres, à Strasbourg (Bas-Rhin), 1925.
Montignie, 118, rue de Dunkerque, à Tourcoing, 1931.
More, docteur en Pharmacie, 126, avenue d'Argenteuil, Asnières (Seine), 1937.
Morel (H.), PFMP, à Lyon, 1927.
Morelle, à Commercy (Meuse), 1908.
Morvillez (F.), PFMP, à Lille, 1935.
Nardin, 1, rue de la Mouillère, à Besançon (Doubs), 1893.
Paget, PEMP, Lille, 1929,
Pancier, DEMP, 2, rue Em. Breton. Arras (P.-de-C), 1931.
Pannetier, 19, place du 14 juillet, à Commentry (Allier), 1896.

MM.

Pastureau, Doyen Faculté de pharmacie de Nancy, 1937.
Pecker, PM, Entrepôt de Saint-Cyr l'Ecole (Seine-et-Oise) 1926.
Périer, PMTC, Douala, Cameroun.
Piault (Jules), 91, rue Gambetta, à St-Dizier (H.-Marne), 1914.
Pinard, 90, Boul. Saint-Denis, à Courbevoie (Seine), 1903.
Pougnet (Jean), à Beaulieu, Corrèze, 1935.
Quériault, place du 18 octobre, à Châteaudun (E.-L.).
Quirin, PEMP, 56, rue Cérès à Reims (Marne), 1924.
Raquet, PFMP, 114. rue de Solférino, à Lille (Nord), 1919.
Robin, à Tournus (S.-et-L.), 1921.
Roblin, PEMP, Poitiers, 1928.
Rodillon, 38, rue Simon Bolivar, à Paris XIXe, 1921.
Rœser, PM, 68, avenue de la République, à Paris, XIe, 1892.
Rolland, PM, 89, avenue Victor-Hugo, à Levallois-Perret, 1923.
Ronchèse, 31, avenue du Maréchal Foch, à Nice (A.-M.), 1914.
Roy, 29, av. Charras, Clermont-Ferrand, 1929.
Saint-Sernin, PCM, chef du laboratoire central de la marine, 19, avenue de Suffren, Paris, VIIe, 1913.
Sartory, Doyen, Faculté de Pharmacie de Strasbourg, 1937.
De Saint-Stéban, 52, rue de Poissy, à St-Germain-en-Laye (S.-et-O.), 1924.
Sarthou, PM, Docteur en médecine, 53, rue Montpensier, à Pau (B.-P.), 1908.
Sigalas, PFMP, à Bordeaux (Gironde), 1903.
Simon (Antoine), 7, boulev. des Belges, à Lyon (Rhône), 1888.
Thumann, Guebwiller (Ht-Rhin), 1921.
Vallée (C.), PFMP, à Lille (Nord), 1903.
Vavasseur (G.), 16. rue de la République; Sanvic (Seine-Inférieure)
Verdon, à Celles-sur-Belle (Deux-Sèvres), 1914.
Viaud (T.), PEMP, à Nantes (Loire-Inférieure), 1901.
Volmar, PFP, à Strasbourg (Bas-Rhin), 1921.
Ydrac, à Bagnères-de-Bigorre (Hautes Pyrénées), 1908.

MEMBRES CORRESPONDANTS ÉTRANGERS. — 58.

MM.

Baggesgaard-Rasmussen (H.), professeur à l'Université de Copenhague, 1935.
Beguio (Ch.), place du Marché, Le Locle (Suisse), 1927.
Beguin (Ch.), La Chaux-de-Fonds (Suisse), 1927.
Breugelmans, 6, rue Veeweyde à Bruxelles, 1924.
Casparis (P.), professeur à l'Ecole de Pharmacie de l'Université de Bâle, 1931.
Chalmeta (Alberto), Professeur à la Faculté de Pharmacie de Madrid, Docteur de l'Université de Paris (Pharmacie), 1935.
Cignoli (Francisco), professeur de la Faculté de Médecine de Rosario de Santa Fé, République Argentine, 1931.
d'Emilio (Luigi), à Naples, 1885.
Deleanu, professeur à la Faculté de Pharmacie de Bucarest, 1935.
Dominguez, Professeur de Pharmacologie à l'Ecole de Pharmacie, Buenos-Ayres, 1927.
Duyk, 35, avenue Auguste Rodin, Bruxelles, 1898.
Emmanuel (E.), professeur de Chimie pharmaceutique à l'Université d'Athènes.
Estaccio, à Lisbonoe, 1884.
Fernandez (Obdulio), doyen de la Faculté de Pharmacie de Madrid.
Figueroa (Dolorès de), à Mentaza (Cuba), 1888.
Fontoura (C.), Sao-Paulo (Brésil), 1927.
Forrester (G.-P.), 17, Uphill Road Millhill, Londres, 1925.
De Graaf (W. C.), professeur à l'Institut pharmaceutique de l'Université d'Utrecht, 1935.
Heger (Hans), rédacteur en chef du *Pharmaceutische Post*, à Vienne, 1935.
Herlant, professeur à la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Bruxelles, 1931.
Hofman (J. J.), 4, Scheokveg à La Haye, 1912.
Hôst-Madsen, Vesterbro Apotheke, Copenhague. V, Danemark.
Van Itallie (L.) PU, Ten Hoverstraat 2, La Haye, 1901.
Jermstad (Axel), professeur de pharmacie galénique à l'Université d'Oslo, membre de la Commission et Secrétaire de la Pharmacopée norvégienne, docteur de l'Université de Strasbourg (Pharmacie), 1935.
Jonesco (A.), PU, Bucarest, 1925.
Khouri, 1, rue Fouad 1er, à Alexandrie (Egypte), 1900.
B. Koskowski, à Varsovie, 1924.
Laurence, PEP, Montréal (Canada), 1929.
La Wall, PU, Philadelphie, 1924.
Lendner, P, 6, rue Emile Yung, Genève, 1929.
Linstead, Pharmaceutical Society, 17, Bloomsburg Square, à Loodres, 1929.
Magnin (Georges), Calle Mocoreta 101, à Bueoos-Ayres, 1914.
Maldonado (Angel), professeur à l'Ecole de pharmacie de Lima, 1935.
Melgar, à Guatemala, 1901.
G. Meoli, Avenida de Mayo 1102, Buenos-Aires, 1924.
F. de Myttenaere, 19, rue de l'Iodustrie, à Hal (Belgique), 1923.
Netto (I.), Bahia (Brésil), 1927.
Ohlson, professeur à l'Institut pharmaceutique royal de Stockholm, 1935.

Oramas (Luis), directeur de la Section pharmaceutique de la Santé publique, à Caracas, Vénézuela, 1931

Van Os, professeur à l'Université de Groningen (Pays Bas), 1937.

Pattou, président de la Nationale Pharmaceutique de Belgique, 82, avenue des Nations, Bruxelles, 1931.

Potjewijd (Dr T), Boerhaavelaan n° 37 Leyde (Pays-Bas) 1937.

Reimers (M. N.), Löve Apotek, à Aarhus (Danemark), 1903.

Reyes, Buenos-Ayres, 1904.

Rising (A.), membre de la Commission des spécialités de la Fédération internationale pharmaceutique, à Stockholm, 1935.

Sanchez (Juan, A.), professeur à la Faculté des sciences médicales, Buenos-Ayres, 1935.

Sampaïo, à Saint-Paul (Brésil), 1889.

Schoofs (M.). professeur à l'Université de Liège, 1931.

Seabra (Paulo), président de l'Association brésilienne des Pharmaciens de Rio-de-Janeiro, Brésil, 1931.

Thomann (Colonel) pharmacien en chef de l'armée fédérale, Berne, (Suisse) 1937.

Vintilesco (J.), à l'Institut médico-légal de Bucarest, 1913.

Vivario (R.), professeur à l'Université de Liège, 1931.

Waller, à Götteborg (Suède), 1903.

Wallner, PEP, 13-4 boulevard Estonia, Tallin, Reval (Esthonie), 1929.

Wasicky (R.), professeur à l'Université de Vienne, Docteur *honoris causa* de l'Université de Paris, 1935.

Wattiez (N.), professeur à l'Université de Bruxelles, 1935.

Van der Wielen, PEP, à Amsterdam.

Wuyts, professeur à l'Université de Bruxelles, 1935.

COMPOSITION DU BUREAU

DE LA

SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS
depuis sa fondation (1803)

Années.	Présidents (1)	Secrétaires annuels	Secrétaires généraux	Trésoriers (2)
1803	Parmentier.	Delunel.	Bouillon-Lagrange.	Trusson.
1804	Parmentier.	»	»	»
1805	Vauquelin.	»	»	»
1806	Descemet.	»	»	»
1807	Parmentier.	»	»	Moringlane.
1808	Vauquelin.	»	Sureau.	»
1809	Bouillon-Lagrange.	»	»	»
1810	Parmentier.	Laugier.	»	»
1811	Guiart, père.	»	»	»
1812	Boudet, oncle.	Derosne.	Cadet-Gassicourt.	»
1813	Bouillon-Lagrange.	»	»	»
1814	Vauquelin (3).	Henry.	»	»
1815	Derosne.	?	»	»
1816	Bouriat.	?	»	»
1817	?	?	Robiquet.	»
1818	Cadet-Gassicourt.	Pelletier.	»	»
1819	Bouillon-Lagrange.	?	»	»
1820	?	?	»	»
1821	?	?	»	»
1822	?	?	»	»
1823	?	?	»	»
1824	Laugier.	Boutron.	»	»
1825	Boullay.	Blondeau.	Henry.	»
1826	Robiquet.	Robinet.	»	»
1827	Pelletier.	Guibourt.	»	Martin.
1828	Boudet neveu.	Bussy.	Robiquet.	»
1829	Sérullas.	Dublanc jeune.	»	»
1830	Virey	Soubeiran.	»	»
1831	Lodibert.	Henry fils.	»	»
1832	Robinet.	Lecanu.	»	»
1833	Bajet.	Chevalier.	»	»
1834	Chéreau.	J. Pelouze.	»	»
1835	Reymond.	Cap.	»	»
1836	Bussy.	F. Boudet.	»	»

(1) Le président de chaque année étant le vice-président de l'année précédente, les noms de ceux-ci n'ont pas eu besoin d'être portés.

(2) Pour compléter le bureau il y a lieu d'indiquer les archivistes :

Avant 1866	Réveil.	De 1891 à 1899...........	Schmidt
De 1866 à 1875.........	Baudrimont	De 1899 à 1900..........	Sonnié-Moret
De 1876 à 1890.........	F. Würtz	De 1901 à 1919..........	Guinochet.
		Depuis 1920.............	Bourdier.

(3) Le registre des procès-verbaux de 1814 à 1823 ayant disparu, on n'a pu reconstituer complètement, jusqu'ici, la composition du bureau, en ce qui concerne les présidents et secrétaires annuels, pour les années comprises entre 1815 et 1824.

Années.	Présidents.	Secrétaires annuels.	Secrétaires généraux.	Trésoriers
1837	Dizé.	Vallet.	Robiquet.	Martin.
1838	Cap.	Dubail.	»	»
1839	Fauché.	Hottot.	»	»
1840	Soubeiran.	Vée.	Robiquet. Soubeiran.	Tassart.
1841	Guibourt.	Quévenne.	Soubeiran.	»
1842	Pelouze.	Desmarest.	»	»
1843	Boutron-Charlard.	Foy	»	»
1844	Bonastre.	Bouchardat père.	»	»
1845	Frémy pére.	Mialhe.	»	»
1846	Vée.	Buignet.	»	»
1847	Gaultier de Claubry.	Véron.	»	»
1848	Boutigny.	Deschamps.	»	»
1849	Blondeau.	Grassi.	»	»
1850	Hottot.	Huraut.	»	»
1851	Félix Boudet.	Robiquet fils.	»	»
1852	Vuaflart.	Mayet père.	»	»
1853	Bouchardat père.	Ducom.	»	»
1854	Cadet-Gassicourt.	Réveil.	»	»
1855	Buignet.	Paul Blondeau.	»	»
1856	Dubail.	Lefort.	Buignet.	»
1857	Soubeiran.	Regnauld.	»	»
1558	Chatin.	Baudrimont.	»	»
1859	Foy.	Hottot fils.	»	»
1860	Dublanc.	Léon Soubeiran.	»	»
1861	Gobley.	A. Vée.	»	Desnoix.
1862	Poggiale.	Latour.	«	»
1863	Schaeuffèle père.	Lebaigue.	»	»
1864	Boudet fils.	Hébert.	»	»
1865	Robinet.	Roussin.	»	»
1866	Tassart.	Marais.	»	»
1867	Guibourt.	Adrian.	»	»
1868	Bussy.	Roucher.	»	»
1869	Mayet père.	Coulier.	»	»
1870	Mialhe.	Méhu.	»	»
1871	Lefort.	Mortreux.	»	»
1872	Stanislas Martin.	Bourgoin.	»	»
1873	Grassi.	P. Vigier.	»	»
1874	Regnauld.	Duquesnel	»	»
1875	Planchon.	F. Würtz.	»	»
1876	Coulier.	F. Vigier.	Buignet. Planchon.	» »
1877	Marais.	Petit.	»	»
1878	Méhu.	Marty.	»	»
1879	Blondeau.	Vidau.	»	»
1880	Bourgoin.	Guichard.	»	»
1881	Petit.	Yvon.	»	»
1882	P. Vigier.	Delpech.	»	»
1883	Jungfleisch.	Prunier.	»	»
1884	Marty.	Boymond.	»	»
1885	Sarradin.	Champigny.	»	»
1886	Prunier.	Portes.	»	Dreyer.
1887	Desnoix.	Thibault Paul-E..	»	»
1888	Delpech.	Bourquelot.	»	»
1889	G. Bouchardat.	Schmidt.		»
1890	F. Vigier.	Grimbert.	» »	»

Années.	Présidents	Secrétaires annuels.	Secrétaires généraux	Trésoriers
1891	Moissan.	Léger.	Planchon.	Dreyer.
1892	Portes.	Leidié.	»	»
1893	Bürcker.	Béhal.	»	»
1894	Boymond.	Leroy.	»	Leroy.
1895	Julliard.	Patein.	»	»
1896	Villiers.	Viron.	»	»
1897	Sonnerat.	Guinochet.	»	»
1898	Bourquelot.	Bocquillon.	»	»
1899	Leidié.	Voiry.	»	»
1900	Planchon.	Barillé.	Bourquelot.	»
1901	Yvon.	Moureu.	»	»
1902	Guichard.	Georges.	»	»
1903	Léger.	Choay.	»	Vaudin.
1904	Landrin.	Lépinoy.	»	»
1905	Béhal.	Guerbet.	»	»
1906	Crinon.	François.	»	»
1907	Viron.	Bougault.	»	»
1908	Schmidt.	Thibault Paul-E.	»	»
1909	Patein.	Carette.	»	»
1910	Thibault Paul-E..	Dufau.	»	»
1911	Grimbert.	Gaillard.	»	»
1912	Prud'homme.	Hérissey.	»	»
1913	Moureu.	Dumesnil.	»	»
1914	Dumouthiers.	Leroux.	»	»
1915	Guerbet.	Pépin.	»	»
1916	Cousin.	Guérin.	»	»
1917	Georges.	Sommelet	»	»
1918	Choay.	Tiffeneau.	»	»
1919	François.	Bourdier.	»	»
1920	Patrouillard.	Bernier.	»	»
1921	Bougault.	Huerre.	Grimbert.	Lesure.
1922	Lafay.	Damiens.	»	»
1923	Vaudin.	Ch. Lefèbvre.	»	»
1924	Richaud.	Bridel.	»	»
1925	Hérissey.	Lantenois.	»	»
1926	Dufau.	Fabre.	»	»
1927	Gaillard.	Penau.	»	»
1928	Dumesnil.	Fleury	»	»
1929	Goris.	Laudat.	»	»
1930	Lefèvre Ch.	Bouvet	»	»
1931	Fourneau.	Picon.	Bougault	»
1932	Cordier.	Bailly O.	»	»
1933	Sommelet.	Guillaumin Ch.-O.	»	»
1934	Martin (H.).	Weitz.	»	»
1935	Tiffeneau.	Bagros.	»	»
1936	Radais.	Mascré.	»	»
1937	Bourdier.	Aubry.	»	»

BUREAU POUR 1938.

Président........... MM. Leroux.
Vice-Président....... Bernier.
Secrétaire général.... Bougault.
Trésorier............ Lesure.
Archiviste... .... Bourdier.
Secrétaire annuel..... Rothea.

SÉANCE ANNUELLE

DE LA

SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS.

DU 5 JANVIER 1938.

Compte-rendu des travaux de la Société de Pharmacie pendant l'année 1937, par M. Aubry, *secrétaire annuel.*

Monsieur le Président,
Mes chers Collègues,

Selon l'usage, votre Secrétaire annuel doit aujourd'hui vous rappeler les faits heureux et malheureux survenus au cours de l'année passée, énumérer les travaux qui vous ont été présentés et établir le bilan de votre activité.

Avant de m'acquitter de ce devoir, qu'il me soit permis de remercier très vivement notre Secrétaire Général, M. Bougault, qui, toujours aussi dévoué à notre Société, toujours aussi actif, a facilité ma tâche de ses précieux conseils.

Nous avons eu à déplorer en 1937 la mort de plusieurs de nos membres : M. Dufau, ancien Président, qui avait toujours participé fidèlement à nos travaux, a été brutalement enlevé à la suite d'une pénible maladie ; M. Maheu, membre résident, dont tous les Collègues appréciaient l'amabilité et la modestie, est également disparu ; nous devons enfin regretter la mort de MM. Michel et Guinochet.

Nous avons le plaisir de rappeler avec un légitime orgueil les distinctions nombreuses dont nos membres ont été l'objet : le Professeur Lebeau et le Professeur Javillier ont tous deux été nommés membres de l'Académie des Sciences ; le Professeur Fabre est devenu membre libre de l'Académie de Chirurgie ; le Professeur Tiffeneau a été élu Doyen de la Faculté de Médecine ; M. de Saint-Sernin, membre correspondant, a été nommé Pharmacien-Chimiste général de la Marine ; M. Buisson a été élu Sénateur.

L'Académie des Sciences a décerné à M. Picon le prix Houzeau, au Docteur Dorveau le prix Toulet, à M. Bouvet le prix Mme Noury.

M. Bruere a reçu la médaille de vermeil de la Société Nationale d'Encouragement au Bien.

MM. Delaby, Launoy, Mascré et Picon ont été nommés Professeurs à la Faculté de Pharmacie de Paris. M. Javillier est devenu Professeur de Chimie Biologique à la Sorbonne et M. Charonnat Maître de Conférences à la Faculté de Pharmacie. M. Em. Perrot, dont l'activité est inlassable, a été chargé de mission temporaire en Afrique Occidentale Française.

Vous avez accueilli comme membres résidents MM. Souèges et Bottu ; le Professeur Dufraisse a été élu membre associé ; Messieurs Sartory, Pastureau, Chapheau, Vavasseur, Leonardon, Crouy et Mohr sont devenus membres correspondants nationaux. Vous avez décerné le titre de membres correspondants étrangers à MM. Thomann, de Berne, Host Madsen, de Copenhague, Potjewijd, de Leyde, et Van Ost, de Gröningen.

MM. Delépine et Leroux sont passés à l'honorariat.

De très nombreuses communications touchant non seulement à la Pharmacie mais aux diverses branches de la science vous ont été présentées au cours de nos réunions. Le classement de ces divers travaux est assez difficile à réaliser, car de nombreuses recherches peuvent se recommander de plusieurs branches de la Science. Les mémoires les plus nombreux et aussi ceux qui intéressent le plus directement notre Société sont relatifs soit à la Pharmacie pure, soit à l'extraction, à l'étude de l'activité et de la toxicité des principes doués d'une activité pharmaco-dynamique.

M. Régnier a présenté, en son nom et en celui de Mlle Lambin, une note sur l'activité pharmaco-dynamique de sels nouveaux de la morphine.

M. Cahen a étudié la détermination pratique de la toxicité des préparations de digitale.

Un travail de M. Cahen, Mlle Pelletier et M. Ardoint est relatif au titrage biologique des extraits antéhypophysaires.

M. Cahen et Mlle Pelletier ont également titré l'activité thyréotrope des mêmes préparations.

M. Tiffeneau a présenté en son nom et en celui de MM. Lormand et Cahen les résultats du titrage biologique d'une digitale des Vosges, travail effectué dans le but de préparer un étalon national de cette drogue.

M. M. Raymond-Hamet a utilisé le pigeon comme réactif pour l'étalonnage des préparations de la digitale. Le même auteur a étudié les réactions colorées permettant de différencier la geissospermine de la québrachine, ainsi que celle des alcaloïdes de l'ergot. Il a également déterminé les doses léthales de la yohimbine et de son isomère. Il a comparé la toxicité de la québrachine et de son isomère la corynanthine.

Avec Mlle Bizet il a déterminé la toxicité relative, chez le cobaye, des chlorhydrates de gelsémine, gelsémicine et sempervirine.

M. Bruère a présenté des échantillons de Crins de Florence préparés dans le Midi de la France.

M. Cheymol s'est inquiété des modifications de composition de la verveine officinale au cours de sa dessiccation. Il a également étudié la teneur en verbénaloside de l'écorce de *Cornus florida*.

M. Lecoq a montré que le remplacement des graisses par les acides gras ou les savons provoque un déséquilibre alimentaire.

M. Weitz a présenté un échantillon de tiges de *Coscinium fenestratum* offert en droguerie sous le nom de « Colombo de Ceylan ».

M. Mascré, en collaboration avec M. Paris, a étudié la préparation de la Scoparine à partir du *Sarothamnus Scoparius*.

M. Luneau a étudié une technique, dérivée de celle de H. Hérissey, pour l'extraction d'un certain nombre d'hétérosides végétaux.

M. André Choay a fait connaître la méthode utilisée par lui pour le titrage biologique des poudres de lobe antérieur de l'hypophyse.

MM. Gautier et Boutaric ont étudié les propriétés antioxygène des composés antithermiques.

Mlle Kourilo a montré la présence, dans les feuilles de tabac russe, d'un glucoside de la quercétine.

La solubilisation de la caféine, de la théobromine et de la théophylline a fait l'objet des recherches de M. Nowalki.

M. Kalinowski a appliqué les méthodes biochimiques à l'étude des variations de composition des diverses drogues pharmaceutiques.

MM. Juillet, Susplugas et Massa ont caractérisé la présence d'aspéruloside dans *Crucianella maritima* et dans *Crucianella angustifolia*.

M. André Goris a déterminé la nature botanique de la drogue connue sous le nom d'agaric femelle.

Un second travail du même auteur est relatif aux alcaloïdes de l'*Aconitùm heterophyllum.*

MM. Lesure et Thomas ont présenté des ampoules hypodermiques jumelées destinées aux solutions hypodermiques qui doivent être mélangées au moment de l'emploi.

MM. Péronnet et Genet ont proposé l'utilisation du gel de silice comme excipient pour pommades.

M. Griffon a recommandé, pour les mêmes usages, l'emploi d'argile colloïdale.

Les mémoires de chimie qui ont été présentés sont pour la plupart relatifs à des recherches de chimie analytique.

M. Pesez a présenté une contribution à l'identification des barbituriques à radical allylique.

Dans une deuxième note, le même auteur a proposé une nouvelle réaction colorée de la morphine et de ses dérivés.

M. Bourdeau a étudié une méthode de dosage du ci-

néol dans les essences en utilisant sa combinaison avec l'orthocrésol.

M. FLEURY, en collaboration avec Mme CARON CLAEYSEN, a perfectionné les méthodes de détermination quantitative des acides organiques urinaires.

Avec M. Victor HARLAY il a étudié le dosage manganimétrique des sels ferriques.

Enfin, en collaboration avec M. CARBOU, M. FLEURY a mis au point un procédé de dosage de l'acétone urinaire à l'aide du micro-Schloesing.

MM. FAUCHON et VIGNOLI ont employé le réactif hypophosphoreux pour la précipitation de l'antimoine en vue de son dosage.

M. POTTIER et Mlle JACQUELIN ont étudié la détermination des constantes physiques des huiles essentielles.

M. DREVON est l'auteur d'une réaction colorée de la morphine utilisant le réactif vanilline-chlorhydrique.

M. GUILLOT a mis au point divers procédés de purification des bases pyridiques usuelles.

MM. LASAUSSE, POLLÈS et FROCRAIN ont utilisé la cellule photoélectrique pour le dosage de certains éléments du sang.

MM. LESURE et THOMAS ont étudié une méthode de dosage de l'histamine, de la tyramine et de la tryptamine dans les liquides biologiques.

M. PESEZ a indiqué une nouvelle réaction colorimétrique de l'éphédrine.

Nous devons à M. SANCHEZ un procédé de dosage des halogènes en combinaison organique.

M. MENTZER a décrit une méthode de détermination de la cystéine et du glutathion réduit dans un mélange de ces deux composés.

MM. CHARONNAT et LACHAUD ont exposé leurs vues sur l'existence d'une forme basique des dérivés barbituriques.

MM. LEFÈVRE et RANGIER ont longuement étudié la composition des combinaisons soufrées organiques urinaires.

Quelques travaux de Physique et de Chimie-Physique nous ont été communiqués.

M. CHARONNAT a présenté une note relative à l'hydrotropie et à l'hydrotropie négative. Il a également, en collaboration avec M. MOUREAUX, rapporté des observations nouvelles relatives au phénomène de Hollande.

M. GESTEAU a réalisé un appareil destiné à la production et à la purification de l'hydrogène utilisé pour les mesures électriques du pH.

Il a également présenté un tube de Thiele chauffé électriquement, ainsi qu'un appareil destiné à la mesure qualitative et quantitative des spectres d'émission dans l'ultra-violet.

Quelques mémoires ont été consacrés à la toxicologie.

M. FABRE a attiré l'attention sur les difficultés d'extraction quantitative des barbituriques.

La toxicologie du bismuth et la répartition de cet élément dans les organes ont été étudiés par M. OKAC.

MM. PAPAVASSILIOU et LIBÉRATO ont montré l'utilité de la réaction de Beam pour l'identification du haschich.

M. LAURIAN a étudié le dosage du benzène dans l'organisme et sa localisation dans les tissus.

La localisation du manganèse dans les organes au cours des intoxications aiguës et chroniques ont été l'objet d'un travail de M. LEMOS.

La législation pharmaceutique a fait l'objet d'un travail de M. PREVET qui a étudié la possibilité de rémunérer les inventeurs de médicaments.

M. le Professeur PERROT a présenté une étude de M. KURTICS dénonçant les « Profiteurs de la Maladie ».

M. LORMAND a rappelé les accidents survenus par suite de la substitution de la strychnine à la santonine et demandé que la santonine soit retirée du tableau A pour être incorporée au tableau C.

M. HENRY MARTIN a commenté et critiqué le décret du 8 novembre 1937 relatif au commerce des substances vénéneuses.

M. Delaby nous a fait une brillante conférence sur les hormones sexuelles et leur rapport avec le cholestérol.

M. Charonnat nous a exposé les relations qui unissent le cholestérol aux divers produits biologiques et médicamenteux à l'exception des hormones sexuelles.

M. Goris a fait une lecture sur la vie de Stanislas Limousin.

M. le Colonel Thomann a présenté à la Société une plaquette du Colonel Hauser sur le danger aérien et la défense aérienne.

M. Bruère a présenté un travail effectué en collabora-avec M. le Docteur Leriche et intitulé « Problèmes d'Hygiène posés par la protection collective contre les attaques aériennes ».

M. Souèges a présenté à la Société son ouvrage. « Les Lois du développement ».

Un travail en 3 volumes de M. Stainier, de Liège, sur l'analyse des médicaments, nous a été remis par les soins de M. Pénau.

Enfin, M. Radais a présenté la nouvelle pharmacopée française.

Voici, mes chers Collègues, le bilan aussi exact que possible de l'activité de votre Société en 1937.

Comme vous pouvez le voir, malgré les difficultés de l'heure qui auraient pu détourner certains d'entre nous de la recherche scientifique, cette année a été fertile en travaux fort nombreux et fort intéressants. Qu'il me soit permis d'exprimer, en quittant ce poste, l'espoir que l'année 1938 soit aussi favorisée de vos nombreuses communications.

Allocution de M. Bourdier, *président sortant.*

Mes Chers Collègues,

La mission que vous m'aviez confiée l'an dernier vient de prendre fin. Je me suis efforcé de la remplir de mon mieux ; si j'y ai réussi en partie, c'est à votre bienveil-

lance que je le dois et je vous en exprime toute ma gratitude.

Mes remerciements vont particulièrement à notre Secrétaire général qui n'a pas manqué de m'apporter le secours de son expérience sur lequel je comptais bien, à mon ami BAGROS qui a bien voulu assurer l'intérim de mes fonctions d'Archiviste pendant les deux années qui viennent de s'écouler, à tous les membres du Bureau qui ont grandement facilité ma tâche.

Que soient remerciés également tous ceux d'entre vous qui, au cours de l'année, ont contribué par leurs conférences, par leurs communications, leurs interventions diverses à donner à nos réunions la vie intense que vient de nous rappeler notre Secrétaire annuel dans son brillant compte-rendu.

L'année 1937 n'a pas été indigne de ses devancières et il est ainsi démontré que, même lorsqu'elle est présidée par le plus modeste d'entre vous, la Société de Pharmacie de Paris continue.

Et maintenant, sans abuser plus longtemps de votre bienveillante attention, j'ai le plaisir d'inviter en votre nom M. LEROUX à occuper le fauteuil de la présidence, M. BERNIER, celui de la vice-présidence, M. ROTHÉA celui du secrétaire des séances tandis que je me dirige vers le fauteuil de l'archiviste dont vous avez bien voulu me confier à nouveau les fonctions ce dont je vous remercie bien sincèrement.

Allocution de M. Leroux, *président pour l'année 1938.*

Messieurs,

Au moment où je prends place à ce fauteuil, j'adresse mes vifs remerciements aux membres du Bureau qui, l'an dernier, m'ont désigné à vos suffrages, et à vous tous mes chers Collègues qui avez ratifié leur proposition.

Me rappelant les grands noms de mes prédécesseurs, savants illustres ou praticiens éminents, la modicité de mes titres me remplit de confusion.

Aussi, je veux reporter sur tous ceux qui furent mes maîtres l'honneur que votre bienveillance m'a décerné, tout particulièrement, j'évoque avec émotion la mémoire du Professeur JUNGFLEISCH, homme de grand savoir, homme de devoir dont la probité m'a servi de modèle ; celle du Professeur BOURQUELOT qui, il y a plus de 26 ans, me proposa d'être membre de votre Compagnie ; celle du Professeur GRIMBERT qui m'honora d'une amitié dont je pus, en maintes occasions, apprécier toute la délicatesse.

Présider vos séances, est, vers la fin de ma carrière une haute récompense, mais c'est aussi une tâche qui me paraitrait lourde si je ne savais trouver auprès de notre Secrétaire Général l'appui le plus grand et les conseils les plus judicieux.

C'est que la diversité des questions traitées exige de votre Président, pour diriger vos travaux avec autorité, une compétence qui n'est pas la mienne. M'étant spécialement occupé de Chimie pure et de Physique, mon bagage est de peu d'importance, même si j'ajoute que mes fonctions hospitalières m'on fait un devoir de m'intéresser aux Sciences Biologiques.

Le Pharmacien des Hôpitaux qui n'avait, il y a peu d'années, d'autres préoccupations que celles résultant de la préparation des médicaments, doit en outre, aujourd'hui, consacrer une partie de son activité à faire exécuter avec soin, les recherches et les analyses nécessaires au traitement des malades.

Les laboratoires où nos Internes peuvent mettre en pratique l'enseignement théorique qu'ils ont reçu à la Faculté, sont en effet, mis à une large contribution, leur importance augmente chaque jour, et, l'emploi de procédés analytiques délicats, que nul mieux que nos élèves ne peut utiliser, fournit des renseignements précieux pour le plus grand profit des hospitalisés.

Les résultats obtenus sont appréciés à tel point par le Corps Médical que l'un de ses plus remarquables re-

présentants a pu dire que ces travaux permettaient de rendre les méthodes de diagnostic plus précises, plus précoces, donc plus efficaces et bienfaisantes.

A l'intérêt puissant que présente pour nos Internes cette collaboration médicale, à l'estime générale qu'ils gagnent ainsi dans l'accomplissement de leurs fonctions, s'ajoute pour nous, aussi bien le plaisir de développer chez nombre d'entre eux le gout du travail de laboratoire, par suite l'amour de la Science que la satisfaction de contribuer à former une élite de jeunes Confrères qui ne pourra, plus tard, que faire honneur à notre profession.

Mais pour remplir notre rôle, il nous faut connaître les découvertes les plus récentes de la Biologie.

Or, l'évolution des Sciences Biologiques est si rapide, les questions traitées si nombreuses, leurs complexités si grandes, qu'il devient difficile d'en suivre le développement. Aussi, dois-je rendre un juste hommage, auquel j'en suis sûr, vous vous associerez, aux Savants qui veulent bien nous exposer les acquisitions nouvelles réalisées dans ce domaine.

Vous rappelerai-je la magistrale Conférence du Professeur Delaby sur les hormones sexuelles, celle, non moins remarquable de Charonnat sur les dérivés du Cholestérol.

Ces conférences ne laissent pas indifférents nos Collaborateurs, elles ne peuvent que les inciter à entreprendre des recherches dont vous aurez un jour à apprécier la valeur, ne voyons nous pas de nombreux candidats solliciter la troisième Médaille d'Or que vous avez ajoutée à vos récompenses, réservant ainsi aux Sciences Biologiques la place qui leur est due entre les sciences Physico-chimiques et les Sciences Naturelles.

Si notre Société s'intéresse aux questions scientifiques qui passionnent le monde savant, elle se préoccupe aussi spécialement de tout ce qui se rapporte à la profession pharmaceutique.

Vos conseils ont été souvent demandés pendant la préparation du nouveau Formulaire légal, vos Commissions ont fourni un labeur considérable, c'est avec raison que Monsieur le Doyen Radais a dit en remettant ici un exemplaire du Codex, que cette œuvre représentait une part de travail de chacun de vous.

A l'usage, quelques modifications apparaîtront peut-être nécessaires, mais dès maintenant nous devons dire que le Corps Pharmaceutique s'est montré fort ému des dispositions contenues dans les derniers décrets et relatives à certains médicaments inscrits au tableau C.

Si nous applaudissons au fait que ne pourront être délivrés sans ordonnance :

— les hypnotiques dérivés de la malonylurée dont l'emploi immodéré a provoqué tant d'accidents,

— les dérivés nitrés du phénol, — les anesthésiques locaux,

— les préparations pour teintures à base de colorants d'aniline,

— les dérivés chlorés méthyléniques et éthylèniques,

— la vitamine D, etc. il peut paraître excessif que soit exigée une prescription médicale pour la délivrance de produits peu dangereux.

Déjà, dans la précédente séance, notre Collègue Henri Martin que nous trouvons toujours au premier rang pour la défense des intérêts professionnels, vous a montré les inconvénients d'une application stricte de la loi.

Vous avez nommé une Commission qui vous apportera ses suggestions et que nous espérons devoir être d'autant mieux écoutée qu'elle est complètement désintéressée.

Pour concilier la Santé Publique, les coutumes établies, et, l'exercice dans la légalité d'une profession honorable, n'est-ce pas dans notre Compagnie que devraient être trouvés les Conseillers les plus documentés, les plus avertis, les plus qualifiés, les plus dévoués.

Messieurs, en votre nom, j'adresse nos remerciements à notre Président sortant M. Bourdier qui a dirigé nos

débats avec une grande distinction, à notre Secrétaire annuel M. AUBRY qui a rempli sa tâche avec une conscience dont témoigne le remarquable exposé que vous venez d'entendre, à notre trésorier M. LESURE qui défend nos intérêts avec une charmante courtoisie, à notre archiviste M. BAGROS.

Que M. le Secrétaire Général, le Professeur BOUGAULT dont nous apprécions tant le dévouement à notre Société, accepte nos sentiments bien vifs de reconnaissance, et, laissez-moi vous dire encore mes chers Collègues, toute ma fierté pour la haute marque de sympathie que vous m'avez donnée, soyez assurés que je ferai tous mes efforts pour la mériter.

Rapport sur les prix des Thèses présentées à la Société de Pharmacie de Paris (*section des Sciences physico-chimiques*) **par une Commission, composée de MM DAMIENS, LANTENOIS et BOTTU,** *rapporteur.*

Deux thèses ont été soumises à l'examen de la Commission.

L'une, présentée par M. Pierre LAURIAN, a pour titre « Contribution à l'étude toxicologique du benzène ».

L'autre, présentée par M. Marcel PÉRONNET, a pour titre « Contribution à l'étude de l'Adsorption de l'iode en solutions organiques et à l'Etude des Adsorbats d'iode ».

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE TOXICOLOGIQUE DU BENZÈNE.

Ce mémoire, très consciencieux et très important, représente un énorme travail, puisqu'il comporte 235 pages, dont 13 de bibliographie. C'est une mise au point des intoxications multiples et diverses, dûes au benzène.

Cette étude arrive tout à fait à son heure, en raison de l'emploi de plus en plus fréquent du benzène dans l'industrie moderne, en particulier comme dissolvant cellulosique où il est mélangé à d'autres produits organiques, mais où il apparaît que le benzol est beaucoup plus nocif que tous les autres solvants, notamment par son action sur les globules sanguins.

Afin de partir sur des données précises, l'auteur a indiqué toutes les précautions nécessaires pour obtenir l'extraction du toxique et a donné des procédés précis de dosage physique ou chimique.

Quittant le terrain analytique, pour entrer dans celui, plus subtil, des modifications physiologiques déterminées par l'intoxication benzénique, l'auteur a traité d'une façon remarquable les modifications sanguines déterminées par ce produit. Elles se résument en l'abaissement constant de la calcémie et en une augmentation des lipides allant de pair avec une hypercholestérolémie notable.

Poursuivant même ses investigations, l'auteur a fait une étude très serrée de la localisation du benzène dans les organes. Tandis que, dans les intoxications massives, on trouvera surtout le benzène dans les centres nerveux, dans les intoxications chroniques, par contre, l'électivité du toxique est nettement pour les tissus graisseux et dans la moelle osseuse en particulier. Autre constatation intéressante, c'est que, dans les intoxications professionnelles, le taux du benzène d'un organe quelconque est plus élevé que celui du sang.

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE DE L'ADSORPTION DE L'IODE EN SOLUTIONS ORGANIQUES ET A L'ÉTUDE DES ADSORBATS D'IODE.

Ce travail dénote chez son auteur un bagage scientifique très important. Cette thèse, dont l'exposé est très condensé, contient de nombreux tableaux et graphiques.

Dans la première partie, l'auteur a cherché à vérifier l'une des règles principales des phénomènes d'adsorption, la règle de FREUNDLICH. A cet effet, il était nécessaire de posséder des connaissances approfondies en physique, voire même en mathématique. On trouve, dans ce travail, des tracés logarithmiques des phénomènes divers d'adsorption, révélant non seulement une grande érudition, mais également une finesse d'expérimentation remarquable.

De très nombreuses expériences ont abouti à cette conclusion : c'est que l'adsorption, par un charbon actif, de l'iode dissous dans les solvants organiques, est un phénomène rapide et limité qui suit parfaitement la règle de FREUNDLICH jusque-là discutée, quelle que soit d'ailleurs la nature du solvant employé.

De très nombreux solvants ont été utilisés ; ne pouvant en énumérer la longue liste, nous rappelons seulement que l'auteur les a groupés en quatre séries :

A. — Alcools acyliques,

B. — Carbures halogénés saturés.

C. — Carbures aromatiques et dérivés halogénés.

D. — Mélanges binaires et ternaires.

Les diverses expérienees montrent également que les adsorbats préparés par l'auteur, c'est-à-dire les produits obtenus en faisant adsorber une substance médicamenteuse au charbon granulé ou pulvérisé, ou mélangé de sucre, possèdent une stabilité parfaite.

Il apparaît que le pouvoir adsorbant du charbon vis-à-vis de l'iode est beaucoup plus élevé à l'état pulvérisé qu'à l'état granulé.

La préparation des adsorbats est des plus simples et une étude pharmacologique nouvelle s'impose pour en rechercher l'emploi comme vecteurs d'iode en thérapeutique.

La Commission a été embarrassée pour discerner la valeur réciproque de ces deux travaux. En effet, l'un est incontestablement très important par son ampleur et par les répercussions pratiques qu'il apporte à la toxicologie d'un corps qui joue un rôle de plus en plus important dans l'industrie moderne ; le second est nettement original, d'une haute tenue scientifique et apporte des données tout-à-fait nouvelles aux phénomènes si complexes de l'adsorption.

Etant dans l'obligation de les départager, votre Commission attribue la médaille d'or à M. LAURIAN et la médaille d'argent à M. PERONNET.

Rapport sur les prix des Thèses présentées à la Société de Pharmacie de Paris (*section des Sciences biologiques*) par une Commission, composée de MM. M. Laudat, J. Régnier et O. Bailly, *rapporteur*.

Les trois thèses suivantes ont été soumises à l'examen de votre commission :

M. Roger Duffau, Avitaminoses et Métabolisme glucidique musculaire.

M. Henri Lagodsky, Contribution à l'étude des réactions hémoleucocytaires de la Souris et du Cobaye au cours de leur infection expérimentale (non traitée ou traitée) par Trypanosoma Annamense.

M. Robert Joriot, De l'influence exercée sur le développement des germes de lupin par une solution alcaloïdique (Contribution à l'étude des altérations des solutions de chlorhydrate de cocaïne).

On connait l'importance du problème du métabolisme musculaire des glucides. Le Congrès de Chimie biologique qui a tenu ses séances à Bruxelles en octobre 1935, l'avait porté à son ordre du jour et les belles recherches auxquelles il a donné naissance durant ces dernières années ne se comptent pour ainsi dire plus. Le travail de M. Duffau est une contribution intéressante à l'étude de ce problème chez les animaux soumis à des régimes carencés en vitamines A, B, C et D ou déséquilibrés, au cours de laquelle l'auteur a pu établir que l'avitaminose A est sans influence sur le métabolisme musculaire des glucides qui est, au contraire, plus ou moins profondément perturbé par les avitaminoses B, C et D et par le déséquilibre alimentaire glucidique. Ce travail a nécessité l'établissement de nombreux régimes et de délicates déterminations analytiques et il a donné à l'auteur l'occasion de plusieurs mises au point bibliographiques.

La thèse de M. Lagodsky comprend un aperçu bibliographique et de très nombreuses recherches expérimentales. L'auteur qui a opéré sur deux animaux, Souris et

Cobaye, dont les formules leucocytaires diffèrent essentiellement, ne s'est pas borné à étudier les modifications subies par les hématies et les leucocytes sous l'influence de l'infection expérimentale par Trypanosoma Annamense. Il a effectué de minutieuses recherches sur l'état hématologique normal de la Souris et du Cobaye, examiné l'action de la tryparsamide sur le Cobaye normal et trypanosomé et étendu son expérimentation au Cobaye infecté par Trypanosoma Annamense rendu chimio-résistant. La maladie qui est suraigüe chez la Souris, évolue plus longtemps chez le Cobaye. Elle se traduit par une baisse des globules rouges avec apparition d'hématies nucléées chez le Cobaye. Chez ces deux animaux, la leucopénie est intense, pouvant ne laisser subsister, chez le Cobaye, que 10 p. 100 des leucocytes. Chez la Souris, la formule normalement mononucléaire peut être respectée, atténuée ou accentuée, alors que chez le Cobaye où, normalement, mononucléaires et leucocytes à noyau polymorphe s'équilibrent sensiblement, l'image leucocytaire est la mononucléose relative, ou, selon l'expression plus précise de l'auteur, l'hypogranulocytose à tendance agranulocytaire. Sous l'action de la tryparsamide, les trypanosomes disparaissent rapidement, puis la leucopénie est réparée, enfin, le nombre et la qualité des hématies redeviennent normaux. La persistance du tableau hématologique anormal permet de prévoir la rechute en cas de dose insuffisante de médicament. Enfin, les perturbations hématologiques provoquées par Trypanosoma Annamense rendu chimio-résistant sont les mêmes que celles qui résultent de l'infection par le trypanosome non modifié, mais leur non disparition sous l'influence de la tryparsamide, même dans le cas de blanchiment apparent, révèle la continuité de l'état infectieux, fait prévoir la rechute certaine et oriente vers le changement de thérapeutique.

La thèse de M. Joriot n'est pas seulement une extention de la méthode de Match à l'étude de l'altération

des solutions de chlorhydrate de cocaïne. L'auteur a apporté à cette technique phytopharmacologique d'importantes modifications, doublant la durée des essais et procédant non seulement à la mesure de l'allongement des jeunes racines de lupin se développant dans le milieu étudié, mais à l'examen de la structure anatomique des racines intoxiquées. A la notion de « dose toxique minima » de MATCH, M. JORIOT a été ainsi amené à ajouter celle de « dose critique ». L'auteur a appliqué la méthode ainsi mise au point à l'étude de l'altération des solutions aqueuses de chlorhydrate de cocaïne sous les influences du chauffage à 120° pendant une durée variant de 15 minutes à 48 heures, du vieillissement prolongé de 6 mois à 10 ans et de la réaction initiale de la solution. Les résultats obtenus dans l'étude du chauffage et du vieillissement confirment les faits déjà acquis, en particulier grâce aux récentes recherches de nos collègues RÉGNIER et LIOT. Quant à la réaction initiale, elle exerce une grande influence sur la stabilité des solutions de chlorhydrate de cocaïne. Les solutions non tamponnées ajustées au moyen de HCl ou de Na. OH à des p.H. compris entre 2 et 7 sont, après stérilisation, relativement peu toxiques pour les racines du lupin. Un p.H compris en dehors de ces limites est au contraire très défavorable. L'addition d'une faible quantité d'un sel tampon réduit l'intervalle des p.H. favorables et seules les solutions ajustées à un p.H. compris dans la zone étroite allant de 2,2 à 3,9 sont, après chauffage, peu toxiques pour les racines de lupin. Enfin, et pour nous en tenir aux principales recherches de l'auteur, l'étude systématique de l'action des produits résultant de l'altération des solutions de chlorhydrate de cocaïne sous l'influence du chauffage et du vieillissement a montré que la toxicité des solutions ainsi altérées, vis-à-vis des racines de lupin, devait être spécifiquement attribuée à l'acide benzoïque.

Votre commission s'est trouvée très embarrassée pour

choisir entre ces trois thèses, toutes trois dignes d'être récompensées et particulièrement entre les deux dernières dont la partie expérimentale a donné lieu à des développements considérables, dont l'intérêt pratique est indéniable et qui lui sont apparues toutes deux comme d'un mérite sensiblement égal. Finalement et estimant que le point de vue pharmaceutique doit, avant tout autre, inspirer nos résolutions, nous vous proposons de donner la médaille d'or à Monsieur JORIOT dont la thèse revêt un caractère professionnel plus accusé que celle de Monsieur LAGODSKY, réservant à ce dernier la médaille d'argent et vous suggérant, puisque le règlement du prix nous le permet, d'attribuer une deuxième médaille d'argent à Monsieur DUFFAU.

Rapport sur le prix Vigier ; par une Commission composée de MM. H. MARTIN, P. FLEURY et L. CUNY, *rapporteur*.

Si certains des prix de la Société de Pharmacie sont d'ordinaire moins disputés que d'autres, au point de n'être sollicités que par un seul candidat, il semble que, grâce à une heureuse compensation, les mémoires ainsi soumis offrent le plus souvent un intérêt manifeste. Le bien fondé de cette consolante observation apparaît à la lecture de l'unique travail que nous ayons eu à examiner et qui a fait l'objet de la thèse de doctorat en pharmacie de M. René PARIS, intitulée : « Action sur le système circulatoire de diverses essences et de quelques uns de leurs constituants, en particulier l'alcool octylique et les alcools terpéniques ».

C'est la constatation dans l'hypertension artérielle d'un accroissement de la tension superficielle du sang qui incita M. PARIS à se préoccuper de l'action, sur le système circulatoire, de nombreuses substances bien connues pour abaisser la dite tension et dont il était licite d'attendre un effet hypotenseur, utilisable en thérapeutique. Les alcools et les essences ayant présenté le plus d'intérêt à cet égard ; l'auteur leur a consacré des recherches systématiques.

La première partie de son mémoire traite ainsi du pouvoir tensio-négatif, et de l'influence concomitante sur la pression sanguine, des alcools aliphatiques, à l'exception des premiers termes, et en considérant surtout l'alcool octylique primaire ou octanol I, dernier alcool de cette série qui soit encore légèrement soluble dans l'eau. L'activité croît en effet avec le nombre d'atomes de carbone et à peu près parallèlement au pouvoir tensio-négatif.

Après avoir évoqué quelques données pharmacologiques antérieurement relevées, rappelé l'origine de l'octanol, ses procédés d'obtention et ses propriétés, et souligné la nécessité de l'emploi d'un produit rigoureusement pur, M. Paris a apprécié comme il convenait la toxicité de cette substance et précisé le mode d'administration requis pour les expériences projetées.

Celles-ci ont montré que l'octanol provoquait à faible dose (2 à 4 milligrammes par kilo) chez le Chien et par voie intraveineuse une hypotension marquée s'accompagnant d'une vasoconstriction dans le domaine splanchnique (rein, rate, foie, intestin) et d'une vasodilatation périphérique au niveau des membres inférieurs. Ni la double vagotomie, ni l'atropinisation, ni la section de la moelle bulbaire ou des splanchniques ne semblent modifier l'effet hypotenseur ; loin de le supprimer, la destruction du sinus carotidien l'accentue plutôt. Par contre, il est diminué lorsqu'on paralyse le système vasomoteur périphérique par inhalation de benzène. L'étude des rapports existants entre l'octanol et les modificateurs du système nerveux autonome (adrénaline, éphédrine, yohimbine, ergotamine, pilocarpine, acétylcholine, formol, vagotonine, atropine, nicotine, papavérine, apocodéine) a fait voir que l'hypotension n'était pas sous la dépendance de ce système. Comme le seul phénomène susceptible de l'expliquer, à savoir la vasodilatation périphérique, est trop peu accusé, M. Paris pense que l'abaissement de la tension superficielle intervient en

favorisant la progression du sang au niveau des capillaires et en augmentant leur perméabilité.

D'autre part, il a enregistré, au point de vue humoral, corrélativement à la chute de la tension superficielle, une augmentation de la coagulabilité, de la viscosité et du nombre des hématies, mais, avec l'octanol *pur*, aucun effet hémolytique. Enfin, cet alcool s'est révélé possesseur d'un certain pouvoir diurétique et d'une action sédative sur le système nerveux central.

Quant aux quelques composés octyliques également étudiés (octanol secondaire, aldéhyde octylique, acide caprylique et caprylate d'éthyle, acétate, succinate et phtalate d'octyle), ils sont plus ou moins tensio-négatifs, mais moins hypotenseurs que l'octanol primaire. Certains sont très toxiques et la plupart sont hémolytiques ; leur présence comme impuretés dans l'octanol doit donc être évitée avec grand soin.

M. Paris s'est ensuite demandé, dans la deuxième partie de son travail, si l'activité physiologique des essences, médicaments à pouvoir tensio-négatif, n'était pas dûe à leur teneur en alcools. Des douze essences examinées, les plus nettement hypotensives (Berce, Coriandre, Géranium et Lavande), sont précisément celles qui abaissent le plus la tension superficielle de l'eau. Selon M. Paris, les propriétés des essences sont très analogues à celles des alcools aliphatiques déjà envisagés, mais l'hypotension qu'elles déterminent est moins accusée, et moins constante. Aussi était-il sage de substituer à l'étude de ces médicaments complexes, celles de leurs principaux constituants : Carbures (limonène, pinène), aldéhydes (heptylique, octylique, anisique, citral, citronellal), acides (valérianique, caprylique, pélargonique), alcools acyliques (linalol, citronellol, rhodinol, géraniol), alcools cycliques (menthol, terpinéol, bornéol, alcool benzylique) et esters (acétate d'octyle, de linalyle, de géranyle, acétate et valérianate d'allyle).

Ces expériences ont fait voir que les carbures, les al-

déhydes et les acides que l'on trouve dans les essences étaient peu hypotenseurs, ces derniers exerçant par surcroît une action toxique et hémolytique. Par contre, les esters et surtout les alcools abaissent de façon bien plus accusée la pression artérielle. Si les alcools terpéniques acyliques l'affectent davantage que ne le font les alcools cycliques, il sont cependant moins hypotenseurs que les alcools aliphatiques supérieurs tels que l'octanol ; ils provoquent d'autre part une hémolyse qui s'oppose à leur utilisation thérapeutique.

Les recherches de M. PARIS, qui intéressent à la fois la pharmacodynamie et la matière médicale, ont été conduites avec méthode, et ont comporté la mise en œuvre de diverses techniques physiologiques, dont certaines d'assez fraîche date ; les intéressants résultats ainsi obtenus sont très clairement exposés et discutés. Nous vous proposons donc d'attribuer le prix VIGIER à M. René PARIS.

Rapport sur le prix Balland (1937) par une Commission composée de MM. ROTHÉA, BRUÈRE et LENOIR, rapporteur.

Ce prix a été décerné la dernière fois à la séance du 8 janvier 1936 à M. le Pharmacien capitaine PERONNET, sur le rapport de M. BRUÈRE.

Cette année une seule candidature s'est affirmée : celle de M. le Pharmacien capitaine DREVON, qui est loin d'être un inconnu pour notre Société, puisque le « *Journal de Pharmacie et de Chimie* » a publié plusieurs communications de cet auteur, notamment :

1° « *Méthodes de Dosage de l'oxydimorphine* » en date du 1er août 1935 ;

2° « *A propos de l'index de brome des Urines* » en collaboration avec M. HAGOPIAN (16 mars 1937) ;

3° Enfin dans le bulletin du 16 octobre dernier, nous relevons la note suivante présentée le 7 juillet dernier à la Société de Pharmacie par notre collègue M. VELLUZ : « *A propos de la réaction vanilline chlorhydrique de la*

morphine — Action différentielle de quelques aldéhydes des aromatiques sur la morphine et l'oxydimorphine ».

En outre les comptes rendus des séances de la Société de Biologie indiquent que le 5 décembre 1936, deux communications de M. Drevon, en collaboration avec M. Richaud ont eu pour sujets :

« *Etude de l'action cérébrale de l'oxydimorphine* », et « *Localisation de l'oxydimorphine après injection intraveineuse* ».

La thèse, pour l'obtention du diplôme de pharmacien supérieur, de M. Drevon, a pour titre :

« Recherches chimiques, toxicologiques et biologiques sur l'oxydimorphine, travail du laboratoire de Pharmacie et Pharmacologie de la Faculté de Médecine et des Pharmaciens de Lyon ».

Cet ouvrage, qui est particulièrement bien documenté, nous montre tout d'abord ce qu'est l'oxydimorphine. Un court aperçu historique nous indique que l'oxydimorphine n'est autre que l'oxymorphine de Schutzemberger et la pseudo morphine de Pelletier. Grâce aux travaux de G. Bertrand et Mayer, puis de Bourquelot et Bougault, ce corps a été identifié avec la déhydromorphine de Donath.

L'auteur montre qu'il s'agit d'un produit d'oxydation de la morphine par soudure de deux molécules, doué d'une activité physiologique fort atténuée et non toxique.

L'insolubilité de ce corps, s'opposant à sa diffusion expliquerait son inaction pharmacodynamique ; la transformation de la morphine en oxydimorphine dans l'organisme apparaissant alors favorable au maintien de la vie, par suite de la perte de toxicité de la morphine, voilà quel est le sens des recherches de cet ouvrage.

Dans ce but, M. Drevon, avec une très grande clarté et une très grande précision, commence par étudier les méthodes de préparation de l'oxydimorphine de façon à obtenir ce sel et ses dérivés à l'état de pureté. Il a

donc étudié les méthodes de Denigès, de Polstorff et Brakmann, les techniques de Bougault et Hérissey ; et il a proposé les essais de modification de ces méthodes en vue d'obtenir un meilleur rendement.

Dans un deuxième chapitre, il a exposé d'une façon complète les propriétés physiques et chimiques de l'oxydimorphine et de quelques uns de ses sels, plus particulièrement le benzène sulfonate, et le trichloracétate d'oxydimorphine, qu'il a préparés et dont il a donné une analyse.

L'auteur nous indique les réactions d'identité de l'oxydimorphine, réactions qu'il divise en deux groupes, réactions de précipitation, et réactions colorées, de façon à obtenir des méthodes de séparation réelle de la morphine d'avec l'oxydimorphine ; il conclut en disant que la réaction acéto sulfurique est celle qui à l'heure actuelle donne les meilleurs résultats.

Il passe ensuite à la recherche toxicologique de l'oxydimorphine ; et étudiant l'intoxication par la morphine, il indique la méthode de choix pour la recherche de l'oxydimorphine qui a pu se former au cours d'une intoxication morphinique.

Après avoir consacré un chapitre à l'action de différents liquides biologiques sur le chl. de morphine *in vitro,* l'auteur a montré que la transformation de morphine en oxydimorphine est due à l'oxyhémoglobine du sang.

L'oxydimorphine est un analgésique d'action considérablement plus faible, et de durée également plus faible que la morphine, fait dû probablement à son insolubilité ; il présente en outre l'avantage de la non accoutumance.

Cette thèse fort bien présentée, étayée de nombreuses observations, permet de se rendre compte très aisément des propriétés de l'oxydimorphine.

En conséquence votre commission vous propose d'attribuer le prix Antoine et Félix Balland pour 1937,

à M. le Pharmacien capitaine DREVON pour l'ensemble des travaux qu'il a présenté à la Société de Pharmacie, et qui répondent largement aux conditions exigées par les fondateurs de ce prix.

H. LENOIR.

Rapport de la Commission chargée de la vérification des comptes de l'année 1937 ; par MM. CHOAY, VELLUZ, CATTELAIN, *rapporteur.*

Messieurs,

Chargés par vous de procéder à la vérification des comptes de la Société de Pharmacie pour l'exercice 1937, nous venons vous rendre compte de la mission que vous avez bien voulu nous confier.

Nous tenons tout d'abord à vous signaler combien notre tâche a été simplifiée par notre Trésorier M. LESURE, grâce à la tenue parfaite de sa comptabilité. Votre Commission des Finances, comme les précédentes, a été unanime à le louer de la perfection avec laquelle il administre nos finances, ainsi que du soin et de la méthode qu'il apporte à la présentation des comptes. Nous ne saurions tous que le féliciter et le remercier.

I. — RÉSUMÉ DES COMPTES DE L'EXERCICE 1937.

Avoir en Caisse au 1er janvier 1937........		16.208 96
1° RECETTES.		
A. — *Recettes ordinaires.*		
Quittances et diplômes........	7.450 »	
Vente tiré à part conférences..	14 »	
Revenu des valeurs...........	6.198 32	
Ensemble		13.662 32
B. — *Recettes extraordinaires.*		
Remboursement des valeurs....	6.433 19	6.433 19
		20.095 51

2° Dépenses.

A. — *Dépenses ordinaires.*

Jetons	1.348 »	
J. P. C.	6.414 »	
Médailles et Prix	2.116 »	
Cotisations à Sociétés	558 »	
Maison de la Chimie	600 »	
Banque	228 55	
Appointements	740 »	
Frais d'impression	859 45	
Divers	222 90	
Ensemble		13.086 90

B. — *Dépenses extraordinaires.*

Couronnes	225 »	
Impressions statuts	376 »	
Achat valeurs	5.286 »	
Ensemble		5.887 »
		18.973 90

La différence entre les recettes 20.095 fr. 51 et les dépenses 18.973 fr. 90 se traduit par un solde créditeur de mille cent-vingt-et-un francs soixante et un (1.121 fr. 61). ce qui porte le solde créditeur en fin décembre 1937 à la somme de dix-sept mille trois cent trente francs cinquante sept (17.330 fr. 57).

Au lieu de seize mille deux cent huit francs quatre vingt seize (16.208 fr. 96).

En fin décembre 1936 ce solde se répartit de la façon suivante :

Au Comptoir national	9.641 27
Jetons (à 4 fr.) = 128	512 »
Espèces chez le Trésorier	7.177 30
Total	17.330 57

II. — Examen comparatif par catégories des résultats de l'exercice 1937.

1° *Recettes.*

Comparativement à 1936, le montant des recettes concernant les quittances et les diplômes n'a pas varié (7.450 francs).

Le montant des coupons est passé de 5.974 fr. 13 à 6.198 fr. 32, soit 224 fr. 19 *en plus.*

2° *Dépenses.*

Jetons : légère moins value, soit 44 francs.

Journal de Pharmacie et de Chimie : le journal a coûté 6.414 francs au lieu de 4.552 francs. D'où une augmentation de 1.862 francs.

Médailles et prix : diminution de 396 francs, soit 2.116 francs au lieu de 2.512 francs.

Cotisations à Sociétés : diminution de 70 fr., soit 558 fr. au lieu de 628 fr.

Maison de la Chimie : sans changement, soit 600 fr.

Banque, Appointements, Impressions et Divers : Augmentation de 698 fr. 35, soit 1.749 fr. 25 au lieu de 1.050 fr. 90.

III. — Composition du portefeuille au 31 décembre 1937.

L'avoir en Portefeuille au 31 décembre 1937 est ainsi constitué :

43 obligations Ouest 3 p. 100, anciennes.
400 francs de rente 5 p. 100, 1920.
200 francs de rente 4 p. 100, 1918.
2.184 francs de rente 3 p. 100, perpétuelle.
500 francs de rente 4 p. 100, 1917.
90 obligations russes 1894, 6e émis.
590 fr. 50 de rente 4 1/2 p. 100 1932 tr. a.
1.260 francs de rente 4 1/2 p. 100, 1932 tr. b.
42 obligations Grand Central de France 3 p. 100, 1885.
56 obligations Ouest 2 p. 100.

Représentant, au 14 décembre 1937, un capital de 147.357 fr. 90.

Comparaison des revenus.

	1937	1936
	—	—
3 p. 100	1.965 60	1.965 60
4 p. 100 1917	450 »	337 50
4 p. 100 1918	180 »	180 »
4 1/2 p. 100. { 530 54 / 1.197 »	1.727 54	1.664 54
5 p. 10 1920	360 »	360 »
Grand Central	485 53	464 94
Ouest 3 p. 100	476 05	476 05
Ouest 2 p. 100	553 64	525 59

L'augmentation est due à la suppression de la taxe de 10 p. 100 sur les Rentes et Fonds d'Etat qui joue vers la fin de l'exercice.

IV. — Projet de budget pour 1938.

Tenant compte de ces diverses données, votre Trésorier a ainsi établi le projet de Budget pour 1938.

A. — *Recettes.*

Quittances et Diplômes	7.450	15.000
Valeurs	7.050	

B. — *Dépenses.*

Jetons	1.400
J. P. C.	7.000
Médailles et Prix	2.500
Cotisation à Sociétés	600
Maison de la Chimie	600
Banque (frais)	250
Appointements	750
Impressions	1.000
Divers	250

Soit une différence (en plus) de 650 francs pour 1938.

V. Conclusions.

L'examen des comptes de 1937, montre, à première vue, que l'exercice de 1937 accuse, comme celui de 1936, un excédent de recettes sur les dépenses. Cet excédent est de 575 fr. 42, ce qui correspond, évidemment à un équilibre assez précaire.

Mais, ainsi qu'il a été dit l'an dernier, aucune compres-

sion ne paraît actuellement possible au chapitre des dépenses. Il serait à souhaiter, au contraire, qu'elles puissent être augmentées sans dommage pour nos finances, afin de mieux récompenser les chercheurs, surtout les jeunes, chez lesquels il importe de stimuler l'activité scientifique.

En résumé, votre Commission vous propose d'approuver les Comptes de l'exercice 1937, puis d'adopter les chiffres proposés pour l'exercice 1938.

Nous vous invitons à vous associer aux remerciements très cordiaux que nous adressons à notre Trésorier M. LESURE. Nous sommes certains d'être vos interprètes en lui exprimant, à nouveau, notre très vive sympathie et en lui renouvelant nos plus chaleureuses félicitations pour le zèle et le dévouement inlassable dont il ne cesse de faire preuve dans l'exercice de ses délicates fonctions.

E. CATTELAIN.

PRIX DÉCERNÉS PAR LA SOCIÉTÉ DE PHARMACIE.

I. — PRIX DE LA SOCIÉTÉ (*Extrait du règlement*).

Prix des Thèses. — La Société décerne à la fin de chaque année, s'il y a lieu, des prix aux auteurs des meilleures thèses soutenues devant la Faculté de Pharmacie de Paris, *au cours de l'année scolaire qui vient de s'écouler.*

Ces prix sont représentés par trois médailles d'or et trois d'argent attribuées : 1° une médaille d'or de 300 francs et une médaille d'argent, aux travaux effectués dans le domaine des sciences physico-chimiques ; 2° une médaille d'or de 300 francs et une médaille d'argent, aux travaux effectués dans le domaine des sciences naturelles ; 3° une médaille d'or de 300 francs et une médaille d'argent, aux travaux effectués dans les sciences biologiques (Décision de la Société de Pharmacie en date du 6 novembre 1935).

Exceptionnellement, il pourra être accordé dans chaque section une seconde médaille d'argent sur la demande de la Commission et après un vote de la Société dont la majorité devra comprendre au moins les deux tiers des membres présents.

Si la Société juge que les travaux soumis à son appréciation n'ont pas une valeur suffisante, le nombre des médailles pourra être moindre, et les médailles d'or pourront être remplacées par des médailles d'argent.

Nota. — Tout candidat aux prix des thèses doit faire parvenir à la Société, avant la séance d'octobre (premier mercredi), cinq exemplaires de son travail. Il choisit lui-même, en faisant cet envoi, la section dans laquelle il désire concourir.

II. — Prix de Fondation.

Prix Dubail. — Prix triennal de 300 francs, destiné à récompenser le meilleur ouvrage imprimé ou manuscrit ayant trait à la chimie biologique. Ce prix pourra être décerné en 1939.

Prix Charles-Leroy. — Prix biennal de 500 francs. Ce prix sera accordé à l'auteur du meilleur travail paru dans les deux dernières années ayant pour but l'analyse chimique d'une plante médicinale ou d'un produit médicamenteux d'origine végétale, avec séparation et caractérisation des principes immédiats que renferme cette plante ou ce produit. (Décision de la Société, séance du 6 juin 1906). Ce prix pourra être décerné en 1938.

Prix Landrin. — Prix triennal de 900 francs, « destiné à récompenser le pharmacien ou l'étudiant en pharmacie français qui aura présenté à la Société le meilleur travail de recherches sur de nouveaux principes définis tirés des végétaux : acides, alcaloïdes, glucosides, etc. » (*Extrait du testament*). Ce prix pourra être décerné en 1938.

Prix Pierre-Vigier. — Prix annuel de 500 francs, créé par Mme Veuve Pierre Vigier. Ce prix sera accordé à

l'auteur du meilleur travail paru dans les dernières années sur la pharmacie pratique, et plus spécialement sur la composition ou l'essai des médicaments galéniques (*Extrait du testament*). Ce prix pourra être décerné en 1938.

Prix Antoine et Félix Balland (fondé en 1927). — Ce prix biennal est constitué par les arrérages d'un capital de 10.000 francs. Il est destiné à récompenser le meilleur travail (ne fût-ce qu'une simple note scientifique) ayant fait l'objet d'une présentation à la Société de Pharmacie, par un pharmacien militaire jusqu'au grade de capitaine inclus, au cours des deux dernières années. Ce prix pourra être décerné en 1939.

Nota. — Les candidats aux prix de fondation doivent faire parvenir leurs travaux à la Société avant la séance du mois d'octobre (premier mercredi) de l'année où ces prix sont décernés.

IMPRIMERIE M. DECLUME
LONS-LE-SAUNIER.

